

Enjeux régionaux de l'agriculture biologique

La filière blé-farine-pain du Sud-Ouest

Midi-Pyrénées est en passe d'atteindre les objectifs du plan " Horizon 2012 " si la dynamique de conversion se maintient. Cependant l'accroissement des surfaces pose la question de l'équilibre entre l'offre et les débouchés sur le marché des produits biologiques, celui des céréales en particulier. Les Chambres d'agriculture cherchent des solutions pour accompagner ce développement. Cette étude vise à identifier les enjeux de structuration de la filière blé-farine-pain et à déterminer des leviers d'action à l'échelle régionale.

Dans le plan d'actions « Horizon 2012 », le ministère de l'Agriculture s'est donné comme objectif d'atteindre 6% de la SAU en agriculture biologique d'ici 2012. Pour accompagner cette évolution, les Chambres d'agriculture ont souhaité faire le point sur l'offre et les débouchés de produits bio.

Le marché français de l'AB en plein développement

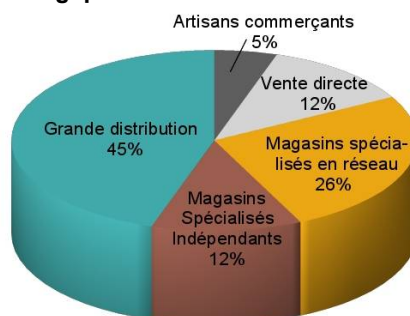
Le bio se démocratise

L'actualité témoigne que le bio sort de sa marginalité et s'inscrit dans nos habitudes de consommation. Depuis 10 ans, la croissance moyenne de ce marché est de l'ordre de 10% par an avec une accélération à partir de 2008, tous produits et circuits confondus. En 2009, le marché bio atteint 1,9% du marché alimentaire total, soit 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

La distribution est plus diversifiée

En 2009, 38% des ventes de produits biologiques ont été réalisées par les magasins spécialisés et 45% par la grande distribution. La croissance des ventes concerne tous les circuits.

Répartition des ventes de produits biologiques en 2009 en France



Source : AND – Agence Bio

Toutefois avec 27% de croissance entre 2008 et 2009, la grande distribution dynamise l'ensemble de la consommation de ces produits.

Des parts de marchés à conquérir

Depuis les années 90, les importations couvrent une partie des besoins du marché français. Ainsi en 2009, 38% de la consommation est assurée par des produits d'importation. Près de 60% d'entre eux sont des produits exotiques ou des produits pour lesquels la France ne dispose pas d'avantage compétitif. En revanche, 40% de ces importations correspondent à des produits pour lesquels on manque de volume (céréales, lait ou viande de porc), autant d'opportunités de croissance pour les productions nationales.

Les conversions s'accroissent

En juillet 2010, 19 594 exploitations sont impliquées en Agriculture Biologique (AB). Après quelques années de stagnation, les conversions se sont accélérées : + 24% en un an en 2009 et + 30% en 2010.

Différents niveaux d'implication des régions et des filières

En 2009, 5 régions concentrent 49% de la surface française : Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'implication des filières viande et œuf permet de couvrir les besoins de consommation. Par contre, en fruits, légumes et céréales, les importations sont nécessaires pour satisfaire les besoins.

L'équilibre offre/demande reste précaire

Actuellement, l'évolution des surfaces bio et de la consommation sont dans une même dynamique de croissance. Pourtant l'équilibre de ce marché est rarement

atteint, comme en témoigne le recours aux importations. Alors que l'aval est tiré par la demande des consommateurs, le développement de l'amont agricole obéit à d'autres facteurs : prix, politiques publiques et contraintes techniques. En poursuivant les objectifs de 20% de surface agricole utile (SAU) bio en 2020 visés par le Grenelle Environnement, le risque d'une déconnexion des contraintes du marché et de la production s'accroît, d'où la nécessité de structurer les filières. Même si les principaux enjeux de l'AB se situent à l'échelle européenne voire mondiale, la CRA Midi-Pyrénées a souhaité mieux connaître ces filières biologiques pour évaluer les leviers d'action régionaux.

Midi-Pyrénées, une région engagée en AB

Midi-Pyrénées se caractérise par l'importance de son secteur agricole. Ses productions sont très diversifiées et fortement engagées dans les démarches de qualité. Son tissu agro-alimentaire se compose d'une grande majorité de PME et d'une quinzaine d'entreprises de dimension nationale.

La première région de production

En 2010, près de 2 000 agriculteurs cultivent 97 000 hectares en AB soit plus de 4% de la SAU régionale. La région se situe en première place pour les surfaces en grandes cultures et le cheptel ovin bio français. Elle est la deuxième pour les surfaces fourragères et dispose du 3e cheptel de bovins allaitants. La dynamique de conversion est particulièrement forte en 2010 avec 25 000 hectares.

Les produits bio sont peu transformés

En 2009, la région ne se place qu'au 8^e rang pour le nombre d'entreprises de l'agroalimentaire engagées en AB. Seuls 2,3% des 4 121 établissements agroalimentaires de la région réalisent une part de leur activité avec les produits biologiques. En outre, moins de 1% du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire régional concerne les produits de l'agriculture biologique (estimations CRAMP).

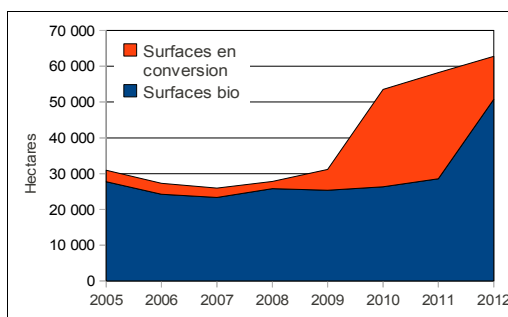
Perspectives du marché régional bio

L'importance des productions agricoles en AB et la taille du tissu agro-alimentaire obligent les opérateurs à écouler une part de leur production vers d'autres bassins de transformation. Cependant, la récente implication de coopératives et de transformateurs témoigne des efforts entrepris pour conserver la valeur ajoutée sur la région.

La filière blé-farine-pain bio du Sud-Ouest

En 2009, les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine cultivent respectivement 9 547 et 3 852 hectares de céréales biologiques. La surface emblavée en blé tendre bio du Sud-Ouest s'élève à 4 609 hectares (hors conversion) soit 18,3% de la sole nationale.

Evolution de la surface en grandes cultures bio dans le Sud-Ouest



*Source : Agence bio, FAM
Estimations CRA Midi-Pyrénées

Le bio soumis à de nombreux aléas

L'estimation de la production régionale a été établie à partir du rendement moyen régional (établi sur 20% de la surface en grandes cultures bio de la région) et des surfaces emblavées. Les variations de surface et de production révèlent la sensibilité de l'AB aux conditions de mise en culture. La baisse observée en 2009 est liée à la forte pluviométrie automnale.

Pour la campagne 2009/2010, la production française de blé tendre biologique est estimée à 85 100 tonnes, soit seulement 0,3% de la production totale de blé tendre. Ces volumes couvrent 71% des besoins du marché et rendent les importations nécessaires. Avec l'augmentation de la production française, ces dernières font courir le risque d'une saturation du marché et d'une baisse des prix.

Blé tendre biologique dans le Sud-Ouest : quelques chiffres clés

	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Surfaces biologiques (ha)	5233	6366	4609
Rendements (qx/ha)	29	30	22
Estimation de la production (t)	15176	19098	10140
Utilisation pour la meunerie (t)	2074	2124	2385

Sources : FAM, Agence Bio, CRA Midi-Pyrénées

Les nouveaux acteurs de la collecte

L'essentiel de la collecte est assuré par les coopératives du Sud-Ouest. La dispersion des producteurs et la faiblesse des volumes engagés se traduisent pour tous les Organismes Stockeurs (OS) par un renchérissement des coûts de prise en charge des céréales. Aujourd'hui les principales coopératives s'engagent dans le bio qui se révèle être un enjeu d'avenir. Cependant, les stratégies d'implication sont très variées. Elles peuvent être basées sur l'accroissement des volumes, sur l'investissement dans l'aval et sur la valorisation de compétences acquises en conventionnel.

Le développement des surfaces bio va permettre d'opérer un saut quantitatif et de réaliser des économies d'échelle. Aussi, le premier enjeu pour les OS du bassin est la mise en place de moyens humains et matériels pour accompagner cette évolution. La multiplication des investissements en unités de stockage, la dispersion des énergies et des moyens risquent toutefois de freiner la réalisation des économies d'échelle nécessaires pour améliorer la compétitivité de la filière biologique.

Une partie de la production du bassin Sud-Ouest est collectée par des OS non régionaux. L'augmentation de la compétitivité passe par des liens plus forts entre les collecteurs régionaux, entre les filières animales et végétales et entre l'amont et l'aval. Un renforcement de ces liens permettrait à la filière biologique régionale d'être moins vulnérable à la concurrence des opérateurs extra régionaux.

Diversité des acteurs de la meunerie

Une partie de l'écrasement des céréales biologiques dans le Sud-Ouest est assurée par des opérateurs dont l'activité meunerie est secondaire (boulangers à la ferme, boulangeries et meuneries semi-artisanales). Si leur potentiel de développement semble limité, la place qu'ils tiennent dans l'équilibre de la filière locale est d'autant plus grande que la première transformation spécialisée est peu développée.

La meunerie spécialisée est une activité industrielle pour laquelle le coût d'écrasement des céréales est le premier facteur de compétitivité. La taille des outils de la meunerie régionale impose de développer des stratégies différentes :

• **les petites minoteries mixtes** (moins de 3 000 t écrasées/an) se positionnent sur des segments de niche et les marchés locaux.

• **la minoterie biologique** (moins de 3 000 t écrasées/an) : à la fois importateur et fortement lié à l'amont régional, ce moulin est impliqué sur la plupart des circuits de commercialisation.

• **les minoteries de taille régionale** (de 50 000 t à 100 000 t écrasées/an) : la taille de leur outil industriel et leurs circuits commerciaux leur imposent de développer une stratégie de volume incompatible avec un marché de niche.

Dans le cadre de cette étude, les principaux acteurs de la filière blé/farine/pain biologique de Midi-Pyrénées ont été enquêtés (4 coopératives, 1 producteur stockeur, 5 minoteries et 7 entreprises de seconde transformation) ainsi que quelques opérateurs conventionnels. En Aquitaine, seuls les acteurs de la collecte de céréales biologiques ont été rencontrés.

Céréales biologiques : un marché fragile

La variabilité des prix et des flux observée sur le marché du blé tendre biologique est liée aux contraintes spécifiques de ces filières :

Une offre irrégulière

L'assolement, les rendements et la qualité des céréales sont fortement dépendants des contraintes agronomiques et climatiques, exacerbées en production biologique.

Une concurrence qui s'exerce à plusieurs niveaux

Le niveau de rentabilité des différentes cultures, le prix des intrants ou la situation du marché des céréales conventionnelles influent à moyen terme sur la dynamique de conversion et la disponibilité des céréales biologiques.

Un marché volatil.

Toute modification du marché a des conséquences d'autant plus élevées que les volumes en jeu sont faibles.

Des informations insuffisantes.

L'absence d'un observatoire assurant le suivi des prix à la production et l'identification de l'ensemble des flux ne permet pas aux opérateurs d'avoir une vision claire de la filière et du marché.

La concurrence des importations.

Les importations déterminent partiellement les niveaux de prix sur le marché français. Cette question préoccupe d'autant les opérateurs que la conformité des marchandises biologiques importées fait régulièrement débat.

Le seul minotier du Sud-Ouest recensé comme spécialisé en bio n'atteint pas une envergure régionale sur le plan industriel. De plus, les grands minotiers du Sud-Ouest ne perçoivent pas le bio comme un enjeu d'avenir. Pourtant l'augmentation de la production justifierait de disposer d'un outil de transformation de taille significative qui renforcerait la position des OS régionaux.

Les transformateurs historiques et les nouveaux engagés

Deux types de démarches sont observées pour les transformateurs. Les acteurs historiques font du bio l'axe de développement prioritaire de leur activité. Par contre, les nouveaux engagés cherchent à consolider leur situation en élargissant leur gamme.

Les historiques ont un volume d'activité faible mais sont, comme pour la meunerie, les principaux acteurs des filières locales. Sans évolution majeure, leur potentiel de développement reste proche de l'évolution moyenne du marché bio. Pour répondre à l'engagement des GMS, ils doivent poursuivre leur stratégie de différenciation.

Les nouveaux engagés bénéficient de leur logique industrielle. Leur potentiel de développement est important mais dépendra de la réponse de leurs clients. Cependant, le faible nombre de transformateurs impliqués et l'absence de relation avec l'amont agricole font craindre un décalage entre leur développement et l'évolution de la production régionale.

Perspectives de marché pour la production du Sud-Ouest

Un engagement des agriculteurs qui dynamise toute la filière

Dès 2011, le Sud-Ouest verra augmenter très significativement sa production de blé tendre biologique. Il conservera ainsi une place déterminante dans la filière blé/farine/pain bio nationale. La mobilisation des coopératives témoigne de l'importance croissante du bio dans le secteur agricole. Toutefois la forte dynamique des conversions interroge les acteurs régionaux de l'agriculture par les risques qu'elle fait peser sur le marché des céréales biologiques.

Des leviers d'action régionaux

Plusieurs pistes peuvent être explorées :

Développer la R & D sur les itinéraires techniques agricoles et les process. Cet effort est nécessaire pour rendre le passage en bio plus accessible et limiter les variations de la production. Il sera d'autant plus efficace que les acteurs du développement de la bio travailleront de façon concertée.

Poursuivre les efforts de mise en commun de l'activité bio des OS régionaux. Pour peser sur le marché, des OS coopératifs définissent une stratégie commune qui pourrait être prolongée vers le développement d'activités aval.

Jouer sur la complémentarité dans la filière biologique. L'équilibre entre les pôles animal/végétal et amont/aval est à la fois technique (transfert d'azote et valorisation de céréales) et logistique (proximité des opérateurs et économie d'échelle). Elle est une des conditions du renforcement de l'activité dans le Sud-Ouest.

La connaissance des contraintes de chacun est nécessaire pour favoriser des actions collectives. L'espace interprofessionnel est le lieu privilégié de ces échanges.

*Etude réalisée par Thomas Carlier
dans le cadre d'un stage encadré par
Anne Glandières*

Un avenir fortement dépendant du contexte national et européen

L'avenir des filières de céréales biologiques dépend aussi d'enjeux extra-régionaux. Le rôle des importations dans le fonctionnement de la filière française des céréales biologiques est majeur. Promouvoir l'origine auprès des consommateurs, développer l'information sur les prix et la production et améliorer la compétitivité des filières françaises sont les éléments clés de la substitution des importations.

L'augmentation des efforts de recherche en AB, l'évolution de la réglementation, le développement de la consommation et le positionnement de la GMS sur le marché biologique sont d'autres facteurs décisifs pour l'avenir de la filière. La diversité des enjeux nationaux et internationaux et la complexité des filières de grandes cultures biologiques témoignent de la nécessité de mettre en œuvre des systèmes internes de régulation.

Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées
24 Chemin de Borde-Rouge
BP 22107
31321 Castanet Tolosan Cx
Tél : 05 61 75 26 00
Télécopie : 05 61 73 16 66
Courriel :
accueil@mp.chambagri.fr

Directeur de la publication :
Jean-Louis CAZAUBON
Dépôt légal : en cours



Avec la
participation
financière du
CASDAR



PUBLICATION DISPONIBLE SUR NOTRE SITE WWW.MP.CHAMBAGRI.FR
REPRODUCTION PARTIELLE AUTORISÉE AVEC MENTION D'ORIGINE